



## La Lettre des Partenaires d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc

édito



**Gilbert Santel**  
Président d'ATMB

Les premiers mois de 2005 ont été marqués par un hiver rude et une mobilisation sans faille des équipes de l'Autoroute Blanche 24h/24, afin d'accueillir dans des conditions de sécurité optimales clients quotidiens, vacanciers et professionnels de la route. Ce début d'année est aussi l'occasion de revenir sur les évolutions profondes qui ont marqué l'entreprise avec la nouvelle équipe de direction du GEIE du Tunnel du Mont Blanc, le rôle clé confié à l'antenne de Chamonix ou encore le développement de nouvelles activités. Ces exemples illustrent ce que sont nos axes de travail : faire vivre au quotidien l'exigence de sécurité au tunnel grâce à une structure d'exploitation et un ouvrage unifiés, accroître notre capacité d'écoute ou encore capitaliser sur nos savoir-faire pour en faire bénéficier les collectivités et les entreprises. Ils reflètent notre ambition, celle d'accroître notre

inscription au service des populations et du développement local. Nous sommes aujourd'hui aux deux tiers du procès sur l'incendie du Tunnel du Mont Blanc. ATMB réaffirme sa solidarité auprès des familles des victimes dans leur exigence douloureuse de connaître la vérité. Dans quelques semaines, le Tribunal rendra son jugement. Si pour nos équipes, il s'agit d'une période difficile à surmonter, ATMB assumera, en tant qu'entreprise, toutes ses responsabilités. Elle se tiendra aussi aux côtés des personnes physiques prévenues pour leur exprimer toute sa solidarité. Ce procès souligne toute l'importance de notre mission de service public ainsi que les responsabilités qui en résultent. Il met également en lumière à quel point la perception des risques a été radicalement modifiée depuis mars 1999, comme en témoigne le profond changement des normes de sécurité applicables aux tunnels en France, puis dans toute l'Union européenne.



## tribune

### UN NOUVEAU DEMI-ÉCHANGEUR À BONNEVILLE-EST

### [ Autoroute Blanche

La Vallée de l'Arve et particulièrement l'agglomération de Bonneville connaissent des problèmes fréquents de saturation des axes routiers. Pour y remédier, un projet routier a été élaboré intégrant la création de trois demi-échangeurs à Passy, Sallanches et Bonneville-Est. Ce dernier fait l'objet d'un partenariat entre le Conseil Général, la Ville de Bonneville et ATMB.

#### interview

#### → Pourquoi un nouveau demi-échangeur à Bonneville ?

— Le projet s'inscrit dans la politique d'amélioration des infrastructures routières, développée sur l'ensemble de la Haute-Savoie. Dans le cadre des nouveaux schémas de déplacements élaborés pour la basse Vallée de l'Arve, ce demi-échangeur va permettre de désengorger l'ensemble du réseau secondaire et de faciliter la traversée des villes, notamment des centres de Cluses-Scionzier et Bonneville.

#### → Quelle est la contribution du Conseil Général ?

— Sur un montant total de 9,8 millions d'euros TTC, le Conseil Général finance environ les trois quart des travaux, le reliquat étant pris en charge par ATMB, soit 2,2 millions d'euros HT. La Direction d'Exploitation de l'Autoroute Blanche assurera en outre la maîtrise d'ouvrage du chantier, en collaboration avec les services départementaux. ■



**Raymond Mudry**  
Vice-Président du Conseil Général chargé de la voirie et des grands projets d'infrastructures routières et de la coordination en matière de bâtiments départementaux

#### interview

#### → Où en est actuellement le projet ?

— En accord avec les Maires de Passy et Sallanches, j'ai obtenu auprès du Ministre Gilles de Robien en 2003 l'autorisation d'enclencher les travaux. Puis, la convention d'études entre le Département et ATMB a été signée en 2003 et la convention de travaux le sera courant 2005. Les travaux devraient débuter en 2006 pour s'achever en 2008.

#### → Pour Bonneville, quels sont les objectifs de ce projet ?

— Le demi-échangeur offre un double avantage : réduire la densité du trafic sur la voirie locale, ce qui constitue une amélioration du cadre de vie pour les riverains. Ce complément du double échangeur permettra en outre le contournement par l'autoroute de Bonneville-Est à Bonneville-Ouest. ■



**Martial Saddier**  
Député-Maire de Bonneville

# Développer l'accès Internet haut débit à Bonneville

ATMB s'appuie sur son savoir-faire en matière de télécoms pour développer des offres de service à destination des collectivités et des entreprises.

ATMB et la Régie Gaz-Électricité de Bonneville viennent d'initier un partenariat portant sur la mise à disposition d'un accès Internet haut débit sur Bonneville, qui bénéficiera notamment au développement économique de ce territoire.

## interview



Lucien Boisier  
Président du conseil  
d'administration de la  
Régie Gaz-Électricité  
de Bonneville



Quel est le rôle de la Régie Gaz-Électricité ?

— Entreprise de proximité, la Régie assure la distribution de l'électricité et du gaz naturel ainsi que l'éclairage public à Bonneville. Grâce à un amendement soutenu par le Député-Maire de Bonneville Martial Saddier, la loi relative au service public de l'électricité et du gaz rend désormais possible le rattachement de la distribution de Pontchy et de la Côte d'Hyot au périmètre de la Régie.

→ En quoi l'offre d'ATMB vous intéresse-t-elle ?

— Via le réseau de fibres optiques d'ATMB, la Régie va développer son propre réseau sur le centre-ville et les zones d'activités industrielles et commerciales qui permettra aux entreprises et aux particuliers d'accéder à l'Internet haut débit. Ceci est apparu aux élus et au conseil d'administration de la Régie comme un service indispensable à mettre à la disposition du développement des entreprises bonnevilloises. De plus, l'offre ATMB est d'un coût abordable. ■

Contact : Jean-Michel Thuot, Responsable Cellule Télécom Autoroute Blanche, tél. : 04 50 25 21 30 - e-mail : jean-michel.thuot@atmb.net

## Une vigilance permanente avec Air APS pour le suivi de la qualité de l'air

Depuis la réouverture du Tunnel du Mont Blanc en 2002, ATMB s'appuie sur l'Association de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie (Air APS) qui, conformément à la demande des pouvoirs publics, assure un suivi permanent de la qualité de l'air en Vallée de Chamonix, en centre-ville et en bordure de route nationale.

Les données relevées sur les deux stations de mesure montrent que toutes les normes environnementales ont été respectées en 2004. Les tendances constatées en 2003 concernant le dioxyde d'azote se confirment. Si les concentrations sont plus importantes aux Bossons, le site de Chamonix enregistre, pour sa part, une valeur moyenne annuelle plus faible ( $32 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) mais sujette aux variations les plus fortes. Les poussières en suspension sont, elles aussi, conformes sur l'année aux objectifs de qualité ( $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) et sont en diminution par rapport à l'année passée sur les deux sites de mesure. On relève aux Bossons  $26 \mu\text{g}/\text{m}^3$  (contre  $28 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en 2003) et  $24 \mu\text{g}/\text{m}^3$  au centre-ville de Chamonix (contre  $27 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en 2003).



➤ TRAFIC

# Plus d'information avant et pendant le voyage pour les clients d'ATMB

Parce qu'informer ses clients des conditions de circulation en temps réel permet d'accroître leur sécurité et leur confort, ATMB expérimente sur l'Autoroute Blanche l'affichage des temps de parcours. Elle poursuit par ailleurs l'installation des 26 panneaux d'information en bretelles d'accès couplés à des barrières de fermeture automatique.

➤ ANTICIPER LES PERTURBATIONS DE CIRCULATION

interview



**Christophe Dubois**  
Responsable du  
pôle opérationnel  
viabilité/sécurité/  
trafic de l'Autoroute  
Blanche

➔ **Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'affichage des temps de parcours ?**

— « Pége de Nangy : 22 min ». Voici le type d'information qui apparaîtra bientôt sur les panneaux d'information lumineux de l'Autoroute Blanche. L'objectif : informer les automobilistes sur les temps de parcours, en fonction de l'itinéraire et de l'état du trafic, d'autant plus utile lorsque celui-ci est dense. Vingt boucles de comptage équipées de capteurs électromagnétiques collectent toutes les 6 minutes

les données trafic (débit de véhicules, vitesse et taux d'occupation des voies) qui sont directement transmises au Poste de Commandement SIERRA des équipements de l'Autoroute. C'est à partir de ces relevés, combinés à l'ensemble des facteurs influant sur la circulation comme les données météo, que les temps de parcours sont calculés. L'information est alors délivrée à nos clients sur les panneaux d'information lumineux et la radio autoroutière FM 107.7. Avant de partir, ils peuvent consulter les conditions de circulation en temps réel avec la carte webtrafic disponible sur [www.atmb.net](http://www.atmb.net).

rain avec ceux calculés par le système informatique. Ces résultats étant encourageants, nous avons pour objectif de diffuser à nos clients l'information sur les temps de parcours dès 2006.

➔ **Est-ce que les clients disposent d'informations sur le trafic, avant d'entrer sur l'autoroute ?**

— Nous équipons l'entrée de chaque échangeur de Panneaux d'Information en Accès (PIA). Progressivement installés sur l'ensemble du réseau, ces 26 panneaux permettront aux clients de prendre connaissance de l'état du trafic avant d'entrer sur l'autoroute, pour établir leur itinéraire en fonction des conditions de circulation. Ces panneaux ont également pour rôle de limiter les contresens. En cas de besoin, d'incident trafic majeur, des barrières s'abaisseront automatiquement et les PIA délivreront aux automobilistes un message d'explication. Courant 2005, l'ensemble de nos échangeurs seront équipés de ce système de fermeture automatique. ■

➔ **À quelle étape en est ce projet ?**

— Durant les grands départs en vacances d'hiver, à l'occasion des samedis les plus chargés de l'année, nous avons testé en conditions réelles ce dispositif, sur la section Cluses-Nangy. Des véhicules ont été placés dans le flux de circulation avant la barrière de Nangy. Nous avons ensuite comparé les résultats obtenus sur le ter-




## Travaux de maintenance au Tunnel du Mont Blanc, alternat de circulation

En complément du support d'information ci-joint présentant les travaux de l'Autoroute Blanche, de la RN205 et les restrictions de circulation au Tunnel du Mont Blanc, un calendrier spécifique des aménagements de circulation engendrés par les travaux de maintenance a été élaboré par le GEIE du Tunnel du Mont Blanc. Prévus d'avril à août, ces travaux vont nécessiter la nuit la mise en place d'alternats de circulation dont voici le détail :

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Lundi 4	Lundi 9	Mardi 7	Lundi 18	Lundi 22
Mardi 5	Mardi 10	Mercredi 8	Mardi 19	Mardi 23
Mercredi 6	Mercredi 11		Mercredi 20	Mercredi 24
Jeudi 7	Jeudi 12			
Lundi 11				
Mardi 12				
Mercredi 13				
Jeudi 14				
Lundi 18				
Mardi 19				
Mercredi 20				
Jeudi 21				
Mardi 26				
Mercredi 27				
Jeudi 28				

**Alternat de circulation  
de 22h à 6h sur toute la longueur du tunnel**



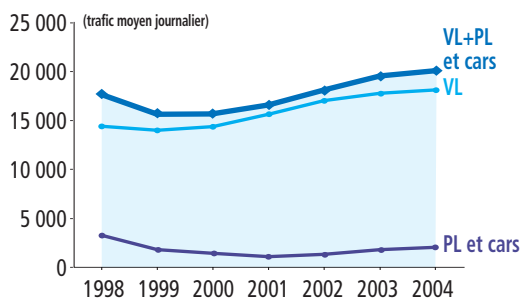
Ces travaux concernent :

- le nettoyage et la reprise de la signalisation,
- les vérifications de la bonne tenue de la voûte,
- les drainages de la voûte et de la chaussée,
- le remplacement des sources lumineuses,
- l'intervention sur les chaussées au niveau de la plate-forme.

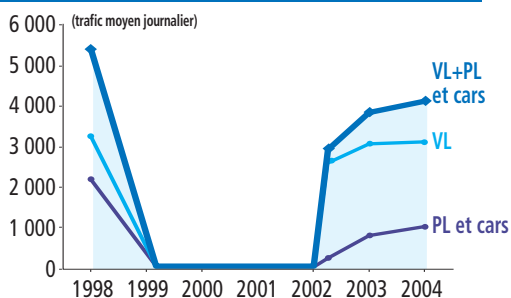
# Un trafic en hausse de 3 % à l'Autoroute Blanche et de 6,7 % au Tunnel du Mont Blanc en 2004

Carrefour entre la France, l'Italie et la Suisse, le réseau d'ATMB a pour vocation de faciliter les déplacements de sa clientèle locale, pour des trajets domicile-travail principalement, des professionnels du transport et des vacanciers, rejoignant plus de trente stations. Depuis la réouverture du Tunnel du Mont Blanc, le trafic enregistré se caractérise par un retour des véhicules légers à un niveau comparable à celui de 1998 tandis que le trafic lourd s'est vu diviser par deux. Une tendance de fond qui se confirme.

Évolution du trafic 1998-2004 à l'Autoroute Blanche



Évolution du trafic 1998-2004 au Tunnel du Mont Blanc



## UNE AUGMENTATION DU TRAFIC MOYEN À L'AUTOROUTE DE 3 % CONTRE 7,3 % EN 2003

Pour l'Autoroute Blanche, le trafic moyen journalier en 2004 a augmenté de 3 % par rapport à 2003, avec 20 189 véhicules quotidiens soit 18 167 véhicules légers et 2 022 poids lourds. Comme chaque année, c'est lors des grands chassés-croisés de février que les vacanciers ont été les plus nombreux sur l'autoroute avec un pic de près de 62 300 véhicules le samedi 28 à la barrière de péage de Nangy, soit un trafic trois fois supérieur à la moyenne annuelle.

## AU TUNNEL DU MONT BLANC, UN TRAFIC MOYEN DE 4 122 VÉHICULES PAR JOUR DONT 965 POIDS LOURDS

Le Groupement Européen d'Intérêt Économique du Tunnel du Mont Blanc a enregistré en 2004 un trafic moyen journalier de 4 122 véhicules se décomposant en 3 119 véhicules légers et motos, 965 poids lourds ainsi que 38 autocars. Cela correspond à une hausse du trafic tous véhicules confondus de 6,7 % par rapport à 2003. Les plus fortes pointes de trafic de véhicules légers ont été enregistrées en juillet et en août avec une moyenne de 6 347 véhicules par jour du fait des congés estivaux. Le retour des véhicules légers s'est confirmé en 2004 à un niveau comparable à celui de 1998. Quant à la fréquentation des poids lourds, celle-ci reste inférieure de 54,53 % à celle de 1998. 81,21 % du trafic lourd est le fait de véhicules français et italiens. Concernant les catégories de véhicules, la quasi majorité des poids lourds est aujourd'hui constituée des véhicules les plus performants sur le plan environnemental, correspondant aux catégories Euro 2 et 3 (véhicules très récents). En 2004, celles-ci représentaient 97,81 % du trafic total de l'ouvrage. Pour mémoire, l'introduction de ces normes a permis de réduire les émissions polluantes de 60 % à 95 % selon les substances.



## Une diminution du trafic lourd cumulé Tunnel du Mont Blanc – Tunnel du Fréjus depuis 1994

Depuis 1994, le trafic lourd cumulé au Tunnel du Mont Blanc et au Tunnel du Fréjus a connu une très légère décroissance. Cette tendance de fond s'est confirmée en 2004 avec une diminution globale de 1 %, soit 60 000 camions de moins au profit des passages par le Brenner et Vintimille, notamment. Sur début 2005, la diminution moyenne a été de 5 % en janvier et février. Sur ce trafic cumulé en baisse, la part du Tunnel du Mont Blanc est restée stable avec 27 % contre 73 % pour le Tunnel du Fréjus.

### SERVICE ÉDITORIAL :

Directeur de la publication : J-P. Chaumont  
 Rédacteur en chef : E. Sawicki  
 Crédit Photos : ATMB, GEIE-TMB, S. Wolf, T. Barthel  
 Conception et rédaction : Porteur d'Image  
 ISSN 1764-2981  
 ATMB - Direction de la Communication  
 100 avenue de Suffren - 75015 Paris  
 Tél : 01 40 61 70 07  
 elisabeth.sawicki@atmb.net



www.atmb.net